

Conseil en Arboriculture

Les + OBJECTIFS

- Permettre à chaque arboriculteur qui le souhaite de bénéficier de conseils techniques neutres et adaptés à sa situation.
- Proposer des pistes d'amélioration des pratiques.

Pour QUI ?

- Tous les producteurs de fruits de la région, mais également des régions limitrophes.
- Tous les professionnels en lien avec l'arboriculture (coopératives, distributeurs de produits phytopharmaceutiques, firmes phytosanitaires...).

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- **Formule 1** (réservée uniquement aux amateurs, associations ou syndicats arboricoles) : abonnement au bulletin technique flash arboriculture par mail, document technique annuel, invitation aux réunions techniques et journée Verexal.
- **Formule 2** : abonnement au bulletin technique flash arboriculture par mail, document technique annuel, invitation aux réunions techniques et journée Verexal, compte-rendu du Verexal et permanence téléphonique.
- **Formule 3** : abonnement au bulletin technique flash arboriculture par mail, document technique annuel, compte-rendu du Verexal, contact portable et messagerie, communication spécifique aux adhérents à cette formule, 4 visites individuelles/an, participation à la journée technique, rapport annuel, commentaire de l'analyse minérale feuille, fruit ou sol pour les exploitations dont le siège est en Alsace.
- **Formule 4** : abonnement au bulletin technique flash arboriculture par mail, document technique annuel, compte-rendu du Verexal, contact portable et messagerie, communication spécifique aux



adhérents à cette formule, 4 visites individuelles/an, participation à la journée technique, rapport annuel, commentaire de l'analyse minérale feuille, fruit ou sol pour les exploitations dont le siège est hors Alsace.

- **Formule 5** : Mêmes prestation que la formule 2, avec visites et conseils personnalisés à la demande.

Option : suivi de maturité avec intervention des conseillers spécialisés en arboriculture (à la demande des producteurs) pour les lots de mirabelles, quetsches d'Alsace, poires d'industries William's, poires de bouche, pommes de bouche et pommes d'industrie. Le prix comprend le déplacement, le prélèvement des échantillons, l'analyse et l'interprétation.

Lorsque la visite s'accompagne d'un conseil, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseil sera remis.

BÉNÉFICE CLIENT :



- Champs de compétences multiples.
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale.
- Appui des résultats de la Station Arboricole Régionale (Verexal) sur les références locales.

Infos pratiques

**** Responsable des conseillers à l'utilisation des produits phytomédicaments**

*** Conseil à l'utilisation des produits phytomédicaments**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytomédicaments sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Contact

Philippe Jacques *

03 88 19 17 10

philippe.jacques@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE